UFAP
UNSa Justice
MC Saint MAUR

# SERVICE DE NUIT A 17 AGENTS : Une élucubration de plus !

St Maur, le 03 novembre 2026.

Le bureau local UFAP UNSa Justice de la Maison Centrale de St Maur dénonce la récente **création d'un service de nuit calibré à 17 agents** (et les tours qui vont avec) alors même que personne n'en voit la couleur dans les faits.

Pire ! Les services qui comportaient au moins 16 agents relevaient déjà de **l'exception** puisque **le mode dégradé est semble-t-il devenu une pratique pérenne** au sein de notre établissement !

**Notre organisation syndicale rappelle que le mode dégradé prévisionnel est jusqu'à preuve du contraire interdit !**

Ce projet, mis en place sans aucune concertation avec le terrain, tient plus d'une **mise en conformité administrative** (surement truffée d'objectifs dissimulés concernant les heures) une nouvelle fois déconnectée du quotidien des personnels de terrain.

Suite à de nombreuses plaintes des personnels, un premier groupe de travail a été programmé au **23 novembre 2026** mais y'a-t-il réellement besoin d'un **brainstorming** pour suspendre ce qui s'avère être une **élucubration**.

Le bureau local UFAP UNSa Justice de la Maison Centrale de St Maur demande **d'URGENCE** la suspension de cette organisation dont les seuls effets concrets sont **la dégradation des conditions de travail des personnels** qui subissent déjà quotidiennement les carences en effectif qui perdurent.

**S'il est aisé d'accoucher de nouvelles idées du fin fond de son bureau le jour, il est plus difficile d'en comprendre les réelles répercussions pour ceux qui font tourner la boutique de jour comme de nuit !**

Marina VANTHIER
Pour le bureau local UFAP UNSa Justice

**U**nion **F**édérale **A**utonome **P**énitentiaire - UNSa Justice MC St Maur – Bel air – 36250 Saint-Maur – 06 07 71 40 83 – ufap.mc-st-maur@justice.fr